

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN  
LE 9 JANVIER 2024**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 9 janvier 2024, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;  
Madame Nicole Lussier, conseillère;  
Madame Michelle Richer, conseillère;  
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller;  
Monsieur Pierre Vallières, conseiller.

Monsieur Paolo Girard, conseiller, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2024-01-001 Adoption de l'ordre du jour –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

2024-01-002 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023–  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 décembre 2023.

2024-01-003 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19h00 –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19:00 heures.

2024-01-004 Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19h30 –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 décembre 2023 à 19:30 heures.

2024-01-005 Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –  
Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Eurofins Environex	939490	analyse d'eau	139.70\$
- Environmental 360 Solutions	12290	nett./vidange toilette en béton déc.	194.40\$
- J.L.M. inc.	1873	contrat déneigement 2 de 6	22,995.00\$

- Beaulieu et Associés 37244 budget 2024 3,173.31\$

TOTAL : 26,502.41 \$

2024-01-006

Acceptation des comptes à payer en janvier 2024 (document 1-A)-  
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborés au 9 janvier 2024 au montant de 63,173.61\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de décembre 2023 au montant de 63,173.61\$ à être payés en janvier 2024, le tout tel qu'il appert au document 1-A, joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2024-01-007

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou de la secrétaire –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale et la secrétaire au montant 800.79\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Visa		
- Machinerie CH	réparation tracteur New Holland	502.46\$
- Librairie Moderne	carte-cadeau dépouillement	40.00\$
- Uniprix	panier bébé	103.81\$
- Bureau en Gros	fournitures bureau	125.04\$
- Amazon	fournitures bureau	29.48\$

2024-01-008

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –  
*La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.*

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

*Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.*

Brigitte Garceau  
Greffière-trésorière

2024-01-009

Dépôt document paiement factures au 31 décembre 2023 –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt des paiements de factures effectué au 31 décembre 2023 au montant de 37,885.59\$ à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aide à la Famille	guignolée de la députée	500.00\$
- Petite Caisse	renflouement petite caisse	317.18\$
- Ici médias	vœux des fêtes	336.88\$

- Michelle Richer	remb. politique enfants	893.37\$
- Postes Canada	300 timbres	317.33\$
- FNX-INNOV	service génie civil ch. 3 <sup>e</sup> Ligne	30,130.93\$
- Pierre Vallières	remb. achat télé	153.78\$
- Jonathan Poulin	remb. Location salle	150.00\$
- Dépanneur Harnois	essence ordinaire	72.47\$
- Aquatech	entente décembre	2,472.42\$
- Mazout Beauchemin	mazout édifice	1,874.37\$
- PG Solutions	formation logiciel	666.86\$

2024-01-010

Transport adapté 2024 : Approbation des prévisions budgétaires 2024 pour le service de transport adapté aux personnes handicapées–

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec oblige toutes les municipalités du Québec à offrir un service de transport adapté pour les personnes handicapées résidant sur leur territoire;

CONSIDÉRANT les prévisions budgétaires 2024 soumises par l'organisme mandataire, soit la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu, à l'égard du service de transport adapté aux personnes handicapées;

CONSIDÉRANT QUE ces prévisions fixent à 20,197.00 \$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Valentin pour le transport adapté aux personnes handicapées.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

QUE la municipalité de Saint-Valentin nomme la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu en tant qu'organisme mandataire pour l'année 2024;

QUE soient approuvées, telles que soumises, la grille tarifaire et les prévisions budgétaires du service de transport adapté aux personnes handicapées du Haut-Richelieu, lesquelles fixent à 20,197.00\$ la contribution financière à être versée par la municipalité de Saint-Valentin, et d'en autoriser le paiement.

2024-01-011

Autorisation pour la signature de la convention de l'aide financière qui sera versée à la municipalité de Saint-Valentin en compensation des dépenses encourues lors du déploiement de l'Opération Internet haute vitesse –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Madame Brigitte Garceau, directrice générale, à signer pour et au nom de la municipalité la convention de l'aide financière qui sera versée à la municipalité en compensation des dépenses encourues lors du déploiement de l'Internet sur le territoire de la municipalité de Saint-Valentin.

2024-01-012

Gala Agristars : Demande de commandite –

Sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de consentir une commandite au

montant de 500.00\$ pour le Gala Agristars qui aura lieu le 8 avril 2024.

- 2024-01-013 Entérinement paiement facture FNX-INNOV Inc. : Service durant l'appel d'offres et durant la construction pour les travaux du chemin 3<sup>e</sup> Ligne –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner le paiement de 30,130.93\$ incluant les taxes à la firme FNX-INNOV Inc. pour leurs services en génie civil durant l'appel d'offre et durant la construction pour les travaux de réfection du chemin 3<sup>e</sup> Ligne.
- 2024-01-014 Entérinement paiement facture Groupe AKIFER Inc. : Hydrogéologue pour puits de l'édifice municipal –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner le paiement de 3,453.67\$ incluant les taxes à la firme Groupe AKIFER Inc. pour leurs services d'hydrogéologue pour le nouveau puits pour l'édifice municipal.
- 2024-01-015 Proanima : Autorisation paiement frais de service pour 2024 –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement de 5,449.63\$ taxes incluses à la firme Proanima pour la gestion d'animaux pour l'année 2024.
- 2024-01-016 Renouvellement adhésion ADMQ 2024 –  
Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement des adhésions et des assurances de Madame Brigitte Garceau au montant de 939.00\$ plus les taxes applicables et de Madame Sylvie Larose Asselin au montant de 894.00\$ plus les taxes applicables à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour l'année 2024.
- 2024-01-017 Adhésion COMBEQ 2024 –  
Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'adhésion de Madame Sylvie Larose Asselin au montant de 380.00\$ plus les taxes applicables et de Monsieur Marc-André Desmarchais au montant de 235.00\$ plus les taxes applicables à la COMBEQ pour l'année 2024.
- 2024-01-018 Rézilio : Abonnement 2024 –  
Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le renouvellement au portail de mesures d'urgence Rézilio pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2024 et d'effectuer le paiement de 615.57\$ incluant les taxes à la Firme Rezilio Technologies Inc.
- 2024-01-019 Correspondance –  
Sur la proposition de Monsieur Pierre Vallières, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :
1. Club de patinage artistique de Napierville : 41<sup>e</sup> Revue sur glace – commandite ;
  2. Association pulmonaire du Québec : Le radon domiciliaire ;
  3. Instance Régionale de Concertation Montérégie : Journées de la persévérance scolaire.

2024-01-020

Autorisation du dépôt d'une demande de soutien à la coopération intermunicipal –

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Valentin a pris connaissance du *Guide à l'intention des organismes* concernant le volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

ATTENDU QUE les municipalités de Lacolle, Saint-Valentin et Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix désirent présenter un projet de mise en commun d'une ressource administrative en sécurité incendie dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Madame Michelle Richer, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil de Saint-Valentin s'engage à participer au projet de mise en commun d'une ressource administrative en sécurité incendie et à assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre du volet 4 – Soutien à la coopération intermunicipale du Fonds régions et ruralité;
- Le conseil nomme la municipalité de Lacolle comme organisme responsable du projet.

2024-01-021

Achat habits de combat –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la résolution de la municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix qui autorise l'achat de trois habits de combat auprès de CMP Mayer inc. au coût de 8,535.00\$ plus les taxes applicables.

2024-01-022

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de lever la séance ordinaire à 20:13 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

---

Pierre Chamberland  
Maire

---

Brigitte Garceau  
Greffière-trésorière